

Gradignan, le 16/02/2026

Ce lundi 16 février 2026, vers 7h10, au 3^e étage du bâtiment A, un détenu signalé et suivi pour troubles graves du comportement a sciemment tendu une véritable embuscade à la surveillante en poste.

Profitant de l'ouverture de sa cellule, cet individu a volontairement empêché la fermeture de la porte en y plaçant son pied, avant de repousser violemment notre collègue sur la coursive. Il a ensuite tenté à plusieurs reprises de s'emparer de son trousseau de clés, en tirant avec insistance sur sa dragonne

Face à sa résistance, l'agresseur a redoublé de violence : **coups de pied répétés**, plusieurs tentatives de balayage, puis il l'a plaquée contre un mur pour lui asséner **deux violents coups de poing au visage**.

Malgré la brutalité de l'attaque, notre collègue a fait preuve d'un sang-froid et d'un courage exemplaire.

Repoussant les assauts de son agresseur, parvenant à le maintenir à distance jusqu'à l'arrivée des renforts, qui réussiront à le maîtriser au terme d'une intervention difficile.

Cette agression intervient trois jours seulement après les violences extrêmes subies par trois personnels sur ce même bâtiment. Cette répétition des faits démontre une fois encore qu'un certain nombre de détenus n'ont plus de limites.



L'UFAP UNSa Justice adresse tout son soutien à notre collègue blessée et lui souhaite un prompt rétablissement.

L'UFAP UNSa Justice restera pleinement mobilisée et se tient à sa disposition pour l'accompagner et la soutenir dans l'ensemble des démarches administratives, statutaires et judiciaires liées à cette agression.

L'UFAP UNSa Justice exige des sanctions disciplinaires à la hauteur des faits ainsi qu'un **transfert rapide** à l'issue de son séjour en unité hospitalière spécialement aménagée !

Il est impératif qu'un signal fort, et immédiat soit envoyé à une population pénale de plus en plus violente.



L'UFAP UNSa Justice
Bordeaux Gradignan